

Le calvaire d'un Anglais du Rouret devant les assises

Stephen Smith avait été attaqué chez lui par trois braqueurs repartis avec un butin dérisoire. Le témoignage de la victime, qui fut très grièvement blessée, impressionne par sa dignité

Devant la cour d'assises des A.-M., le procès de Laurent Vanhove, Gelali et Mohamed Rebiai avait commencé depuis quatre heures, hier, lorsque s'est présentée à la barre la principale victime de ce que la justice a qualifié de « *vol en bande organisée avec armes et violence* ». Stephen Smith, 54 ans, employé du fisc anglais, a raconté avec un calme et une précision impressionnants l'agression dont il fut l'objet le 11 août 2011 dans sa résidence secondaire du Rouret. Un braquage ayant mal tourné, qui aurait pu l'expédier définitivement, sinon au cimetière, du moins dans un fauteuil roulant. Pour échapper aux bandits, il a sauté par la fenêtre de son bureau

du 1^{er} étage, est tombé sur une dalle en béton, sept mètres en contrebas. Fracture de la boîte crânienne, fracture du bras, fracture des cervicales, divers autres dégâts corporels irréversibles. Trois interventions chirurgicales et deux mois en neurochirurgie à Londres plus tard, il tente de se reconstruire. Appuyé sur sa canne, aidé d'une traductrice, c'est un homme digne mais brisé dans sa chair et dans son âme qui a tenu en haleine la cour et le public.

« *J'ai dû raconter cette histoire des centaines de fois, je me la repasse sans cesse dans la tête* ». Il ne se fait pas assister d'un avocat et ne se porte même pas partie civile. « *Ce jour a changé ma vie. Je ne*

veux pas de dommages et intérêts. Ce que j'ai subi n'a rien à voir avec l'argent, je préfère oublier pour avancer. »

La victime remercie l'un des accusés

Depuis ce jour où les médecins refusaient de se prononcer sur ses chances de survie, Stephen Smith a beaucoup progressé. Malgré le handicap, il a repris son travail en Angleterre. Depuis peu à temps complet. « *J'ai deux plaques métalliques dans le dos. J'ai deux vertèbres reliées. Je n'ai presque plus de sensations dans les jambes. Je ne peux rester debout très longtemps. Je ne peux pas me pencher. Il me faut une assistance pour aller aux toilet-*

tes ». Il raconte posément comment il s'est fait braquer. Les coups reçus, y compris quand grièvement blessé, le dos cassé, il gisait au sol dans son sang, paralysé. Un calvaire inouï, *Orange mécanique* au Rouret. « *Je leur ai donné ce que j'avais, quelques centaines d'euros, mes cartes de crédit et leurs codes. Quand ils m'ont demandé mon coffre, j'ai compris « cercueil », car je ne parle pas français. Ils étaient agressifs, en colère* ».

Pendant les trente minutes de ce témoignage, les trois accusés font profil bas. Mohamed Rebiai a pris la parole pour s'excuser : « *sincèrement. Je ne souhaitais ce genre de tragédie* ». Dans un courrier adressé à M. Smith et au juge d'instruction,

il dit « *regretter tout ce mal. Je prie chaque jour pour que vous puissiez vous rétablir. J'accepterai la sanction, je ne mérite pas votre pardon* ». Droit sur sa canne, regardant son bourreau au fond des yeux, Stephen Smith a écouté attentivement. « *Je vous dis merci [pour ces mots] et j'espère que tous les trois vous vous en sortirez avec du positif. Je ne surmonterai sans doute jamais cette histoire. Elle m'a ouvert les yeux sur la vie : chaque jour qui passe compte* ». M. Smith n'est jamais revenu au Rouret. Il a mis sa villa en vente. Verdict mercredi soir.

J.-M. CHEVALIER

jmchevalier@nicematin.fr

Président M^{me} Michèle Lis-Schaal ; avocats des accusés maîtres Verrier et Vazzana.